

Commune de BOURG-LES-VALENCE (Drôme)

RAPPORT d'ENQUETE PUBLIQUE

LES ANNEXES

Document 3/3

PROJET DE REVISION « ALLEGEE » DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Arrêté municipal n° 2023-001-AR-DAU du 10 janvier 2023 portant ouverture de l'enquête du 30 janvier 2023 au 13 février 2023.

8 mars 2023
Mireille GERMAIN
Commissaire Enquêteur,

Documents diffusés à :

Mme. le Maire de la Commune de BOURG-LES-VALENCE
M. le Président du Tribunal Administratif de Grenoble

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 - Avis d'enquête publique
- N° 2 - Insertions dans les annonces légales de deux journaux
 - Le Dauphiné libéré du 13 janvier 2023 et du 1^{er} février 2023
 - Peuple Libre : du 14 janvier 2023 et du 4 février 2023
- N° 3 - E-mail valant attestation d'affichage
- N° 4 – Affichage visible du domaine public sur fond jaune

Annexe n° 1 – Texte de l’avis d’information du public publié sur

- le site internet de la Mairie
- et les deux journaux d’annonces légales (Dauphiné Libéré et Peuple Libre)

COMMUNE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Avis d’enquête publique - Plan local d’Urbanisme

Révision « allégée » du 30 janvier au 13 février 2023

Objet : Réduction de la zone naturelle de 5223 m² allée des saules

Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet

Du lundi au vendredi (8h30-12h00 et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00)

à la Direction de l’Aménagement Urbain (2e étage)

ou sur le site internet : <http://www.bourg-les-valence.fr/cadre-de-vie-et-environnement>

Permanences du commissaire enquêteur

Madame GERMAIN recevra en Mairie les jours suivants :

- **Lundi 30 janvier de 9h00 à 12h00**

- **Lundi 13 février de 14h30 à 17h30**

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d’enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique :

Mme la commissaire-enquêtrice - Hôtel de Ville - B.P. 231 - 26500 BOURG-LÈS-VALENCE ou enquete.publique@bourg-les-valence.fr

Le rapport du commissaire et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d’un mois à l’expiration de l’enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Direction de l’Aménagement Urbain (2e étage de la mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville.

Pour toute information complémentaire :

Direction de l’Aménagement Urbain - 04 75 79 45 60.

Annexes n° 2 – justificatifs des insertions dans la presse

- Le Dauphiné libéré du 13 janvier 2023 et du 1^{er} février 2023
- Peuple Libre : du 14 janvier 2023 et du 4 février 2023

Quatre pages suivantes : pages 5, 6, 7 et 8

Annexes n° 3 et 4 : Certificat d’affichage des affiches sur fond jaune

Deux dernières pages suivantes : pages 9 et 10

Annonces administratives

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

COMMUNE DE BOUGÉ-CHAMBALUD
Demande d'enregistrement présenté par la société : SAS METHA VAL D'OR

NATURE DU PROJET : Unité de méthanisation agricole
EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :
Route des Petites Chals - 38150 BOUGÉ-CHAMBALUD
DURÉE DE LA CONSULTATION : 4 semaines
DATE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : lundi 30 janvier 2023 à 09h30
DATE DE CLÔTURE DE LA CONSULTATION DU DOSSIER : mardi 28 février 2023 à 11h30
CONSULTATION DU DOSSIER, pendant toute la durée de la consultation du public :
• en mairie de Bougé-Chambalud aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci, soit :
- Lundi 09h30 - 11h30 / 14h - 16h
- Mardi 09h30 - 11h30
- Jeudi 09h30 - 11h30
- Vendredi 09h30 - 11h30 / 14h - 16h
• sur le site Internet des services de l'état en Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Consultation-du-public/Consultation-du-public-ICPE-2023>
OBSERVATIONS : Pendant toute la durée de la consultation du dossier, toute personne intéressée pourra formuler ses observations :
- sur le registre de consultation du public, déposé en mairie de Bougé-Chambalud,
- par lettre, adressée à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - service Installations classées - 22 avenue Doyen Louis Weil - CS 6 - 38028 GRENOBLE CEDEX 1,
- par voie électronique, en envoyant un courriel à : dpp-observations-is@isere.gouv.fr
L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le préfet de l'Isère. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral d'enregistrement, assorti de prescriptions générales, éventuellement complétés par des prescriptions particulières, ou un arrêté préfectoral de refus. 23107155

ANNONCES LÉGALES
Années légales dans le 26
contactez nous au
04 75 86 20 09

Drôme Hebdo
Un service proposé par **Peuple Libre**

COMMUNE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Avis d'enquête publique - Plan local d'Urbanisme Révision «allégée» du 30 janvier au 13 février 2023

Objet : Réduction de la zone naturelle de 5223 m² allée des saules
Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet
Du lundi au vendredi (09h30-12h00 et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00)
à la Direction de l'Aménagement Urbain (2e étage) ou sur le site internet : <http://www.bourg-les-valence.fr/cadre-de-vie-et-environnement>
Permanences du commissaire enquêteur
Madame GERMAIN recevra en Mairie les jours suivants :
- Lundi 30 janvier de 9h00 à 12h00
- Lundi 13 février de 14h30 à 17h30
Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique :
Mme la commissaire-enquêtrice - Hôtel de Ville - B.P. 231 - 26500 BOURG-LÈS-VALENCE ou enquête publique@bourg-les-valence.fr
Le rapport du commissaire et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement Urbain (2e étage de la mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville.
Pour toute information complémentaire : Direction de l'Aménagement Urbain 04 75 79 45 60 23107181

Vous aimez lire
Drôme Hebdo
Peuple Libre

Pensez à vous abonner

safer
Provence-Alpes Côte d'Azur

APPEL DE CANDIDATURES A BAIL SAFER

Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue par location tout ou partie des biens suivants :
SUZE-LA-ROUSSE : 81 a 20 ca - Les mattes-negres- AZ-293(59)(*)
(Classification urbanisme : Zone A ou PLU)
Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) AU PLUS TARD LE 29/01/2023 à l'adresse ci-dessous où des compléments d'information pourront être obtenus :
SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur, Maison de l'Agriculture, Agroparc 97 Rue des Méjauries, CS 70013 84916 AVIGNON Cedex 9 (Tél : 04.88.78.00.84)
Posté à AVIGNON, le 10 janvier 2023 23107223

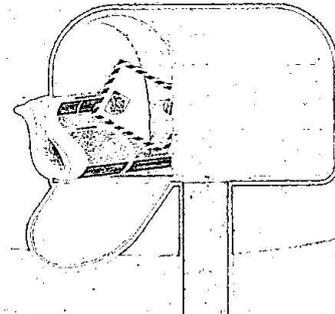
LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actu.legales.fr retrouvez GRATUITEMENT toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse depuis le 1^{er} janvier 2001

Actu.legales.fr
Tous les actes, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de **legale**

Peuple Libre, l'actualité proche de vous

Abonnez-vous et recevez chaque semaine le journal chez vous



Je m'abonne pour une durée de
1 an à 74€ 6 mois à 37€ 3 mois à 18,50€

Je règle par chèque à l'ordre de Drôme Hebdo

Nom, prénom _____
Adresse _____
CP, ville _____
Tél. _____
E-mail _____

Contact : 04 74 23 80 64 / diffusion@groupehcr.fr
Coupon à envoyer accompagné de votre règlement à : Drôme Hebdo
Service abonnements - 18 bis, rue Lalande - CS 20088 - 01003 Bourg-en-Bresse cedex

Drôme Hebdo
Peuple Libre

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics
 • ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
 • ledauphine.vieidessocietes-eurolegales.com

CONTACTS DROME ARDECHE
 04 75 79 78 56
 04 75 72 77 53
 LD.Legales26@ledauphine.com
 LD.Legales07@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence
 Mettre à jour et être sûr de la transparence de la procédure, les procédures en amont (procédure de consultation) sont mises en ligne dès le 13 décembre 2022, à 4 heures du soir et de préférence avant midi, sur le site www.ledauphine.com

AVIS

Avis administratifs



SYNDICAT MIXTE COMTAT VENTOUX

Modification n°1 du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux

Le arrêté n°01-2022 en date du 15 décembre 2022, le Président du Syndicat Mixte Comtat Ventoux a présenté une procédure de modification n°1 du SCOT de l'Arc Comtat Ventoux approuvé le 19 octobre 2020, ayant pour objet la réduction de l'emprise et les capacités d'accueil et d'hébergement de l'Unité Touristique Localisée (UTL) située sur le site des anciennes papeteries de l'abbaye. Cet arrêté est consultable au siège du syndicat ainsi que dans les bureaux de l'urbanisme. Conformément au code de l'urbanisme, la procédure sera ouverte à enquête publique, pour laquelle un nouvel arrêté viendra définir les modalités.

41945000

Avis au public

COMMUNE D'ALBA-LA-ROMAINE

Avis au public

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLU D'ALBA-LA-ROMAINE

Le délibération n°2022-01 en date du 22 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article L153-37 du Code de l'Urbanisme. Les objectifs poursuivis par la modification sont les suivants : le changement de la zone AU ouverte à l'est du Lotissement les Baux en zone AU "terres" afin de maîtriser dans la zone le développement du village, l'adaptation du TOAP du secteur Grand Terrain, des adaptations réglementaires intervenant dans le champ d'application de la procédure de modification, l'autorité environnementale est sollicitée pour une demande d'avis au cas par cas afin de concevoir la procédure doit être soumise à l'avis environnemental. Le projet de modification sera notifié aux personnes publiques associées et fera l'objet d'une procédure d'enquête publique pour laquelle la population sera informée par voie d'annonce locale. La délibération objet du présent avis sera affichée pendant 2 mois à la Mairie d'Alba-La-Romaine 12 Place de la Mairie, 01100 Alba-La-Romaine le 10 janvier 2023. La Mairie, Pierre LAUAGNET

41152500

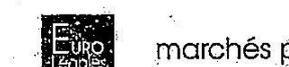
Droit de préemption urbain

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-GALAURE

Avis d'instauration du Droit de Préemption Urbain

Le délibération en date 25 janvier 2023, le Conseil Municipal de Saint-Jean-de-Galaure a décidé d'instaurer le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones urbaines de la commune historique de La Motte de Galaure UA, UC et UL du Plan Local d'Urbanisme. Le régime des modalités formelles (toutes les acquisitions effectuées par exercice du Droit de Préemption et des procédures de l'admission des offres des candidats, sont avant et consécutives à l'adoption de la délibération sur l'instauration de l'admission de la motte aux zones urbaines d'ouverture. Un exemplaire de cette délibération est affiché au maire de Saint-Jean-de-Galaure pendant un mois.

41193000



marchés publics

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

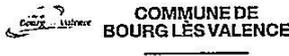
- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE BOURG LES VALENCE

Avis d'enquête publique Plan local d'Urbanisme Révision allégée du 30 janvier au 13 février 2023

Objet : Réduction de la zone naturelle de 5223 m² abîmées des cailloux. Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet. Du lundi au vendredi (8h30-17h00) et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00. À la Direction de l'Aménagement Urbain (2^e étage) ou sur le site internet : <http://www.bourg-les-valence.fr/cadre-de-vie-et-environnement>. Permanence du commissaire enquêteur Madame GERMAIN, mercredi en matinée les jours suivants : - Lundi 30 janvier de 9h00 à 12h00 - Lundi 13 février de 14h30 à 17h30. Chacun peut prêter connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique. À la commissaire-enquêteur : Hôtel de Ville - B.P. 231 - 26100 BOURG-LES-VALENCE ou enquête publique@bourg-les-valence.fr. Le registre de consultation et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement Urbain (2^e étage de la mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville. Pour toute information complémentaire : Direction de l'Aménagement Urbain - 04 75 79 45 60. 338794300

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

VALENCE ROMANS AGGLO VALENCE ROMANS AGGLO

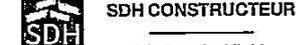
Avis d'appel public à la concurrence

M. Nicolas DARAGON - Président
 1, Place Jacques Brel
 26000 Valence
 e-mail : correspondance@va-romans.com
 web : <http://www.valenceromansagglo.fr/>
 SIRET 200607210165
 Groupement de commandes : Non
 L'avis implique un marché public
 Objet : Réhabilitation du Zonage Exaut Plantades de Valence Romans Agglo
 Référence acheteur : 231003
 Type de marché : Services
 Procédure : Procédure adaptée ouverte
 Technique d'achat : Sans objet
 Lieu d'achat : Terrain de Valence Romans Agglo
 Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
 Les variantes sont exclues (non)
 Conditions de participation
 Justifications à produire quant aux capacités et capacités du candidat :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-instituteurs (électronique si adresse électronique) <http://www.economique.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-de-candidat>
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (électronique si adresse électronique) <http://www.economique.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-de-candidat>
 Capacité économique et financière :
 - Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 - Déclaration concernant l'entrepreneur global et le chiffre d'affaires concernant les entreprises, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois dernières exercices consécutifs.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
 Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens contractés du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation des offres par catalogue électronique ou par dossier à adresser à la date et à l'adresse postale ou par mail. Révision : Non.
 Réduction du nombre de candidats : Non
 La consultation comportera des tranches : Oui
 Possibilité d'attribution sans négociation : Non
 Visite obligatoire : Non
 Critères d'attribution :
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.
 Critères de la consultation, liste d'attribution ou document descriptif.
 Renseignements d'ordre administratif :
 Valence Romans Agglo
 L'unicité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : Ou
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdit
 Remise des offres : 02/01/2023 à 12h00 au plus tard.
 Email à la publicité : publicite@va-romans.com
 Les dépôts de pla doivent être impérativement remis par voie électronique. Pour retourner ce pli intégral, accéder au DC1, et à la page des documents à télécharger, déposer un pli, avec sur : <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr/>

34171000

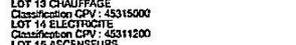


SDH CONSTRUCTEUR

Avis d'appel public à la concurrence

TRAVAUX
 Section 1 : Identification de l'acheteur
 Nom complet de l'acheteur : SDH Constructeur (26)
 Numéro national d'identification :
 Type : SIRET / N° : 4362023200024
 Capacité technique et professionnelle : SDH Constructeur 26
 Groupement de commandes : Non
 Section 2 : Communication
 Nom complet des documents de la consultation
 Lien vers le profil d'acheteur :
<http://www.valenceromansagglo.fr/aj/formulaires-declaration-de-candidat>
 Identification interne de la consultation :
 Valeur des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Ou
 Utilisation de moyens de communication non conventionnels autorisés :
 Nom du contact : GORALÉ BORGES
 Mail : marches@sdh-constructeur.fr
 Section 3 : Procédure
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
 Conditions de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au RC Technique économique et financière ; Se référer au RC Capacité technique et professionnelle ; Se référer au RC Technique d'achat ; Sans objet.
 Date et heure limite de réception des pla : Mardi 07 mars 2023 - 17h00
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdit
 Réduction du nombre de candidats : Non
 Possibilité d'attribution sans négociation : Non
 L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
 Section 4 : Identification de la consultation
 Intitulé du marché : Construction de 20 logements en accession sociale à la propriété - ECHO - Rue Gallien et Leprieux 26000 VALENCE
 Classification CPV : 45210000
 Type de marché : Travaux
 Forme du marché : Prestation : VALENCE
 Durée du marché (en mois) : 20
 La consultation comportera des tranches : Non
 La consultation prévoit une réservation de lot ou partie du marché : Non
 Marché ouvert : Oui
 Section 5 : Informations sur les lots
 LOT 02 GROSŒUVRE
 Classification CPV : 45210000
 LOT 03 FACADES
 Classification CPV : 45413000
 LOT 04 ETANCHÉITE
 Classification CPV : 45201420
 LOT 05 MÉTALLISERIES EXTÉRIEURES PVC
 Classification CPV : 45421000
 LOT 06 MÉTALLISERIES ALU
 Classification CPV : 45421000
 LOT 07 SERRURERIE
 Classification CPV : 45416500
 LOT 08 MÉTALLISERIES INTÉRIEURES BOIS
 Classification CPV : 45421000
 LOT 09 GROSŒUVRE ALU
 Classification CPV : 45421152
 LOT 10 PEINTURE
 Classification CPV : 45115400
 LOT 11 CARRELAGES
 Classification CPV : 45310000
 LOT 12 PLOMBERIE SANITAIRE
 Classification CPV : 45330000
 LOT 13 CHAUFFAGE
 Classification CPV : 45315000
 LOT 14 ÉLECTRICITÉ
 Classification CPV : 45111200
 LOT 15 ASCENSEURS
 Classification CPV : 45313000
 LOT 16 PORTES DE GARAGE
 Classification CPV : 45221240
 LOT 17 TERRASSEMENT VRD
 Classification CPV : 45112710
 LOT 18 ESPACES VERTS
 Classification CPV : 45112710
 Informations complémentaires
 Visite obligatoire : Non
 Date d'envoi du présent avis 30 janvier 2023

34202400



ASEBA SEBA

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresses officiels de l'organisme acheteur :
 SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE (S.E.B.A.)
 La Sigolère - 80 Avenue de la République - 07110 LANGUIERIE - Tél. : 04 78 88 86 86
 Courriel : marchespublics@seba-eau.fr
 Adresse Internet : <http://www.seba-eau.fr>
 Adresse Internet du profil d'acheteur :
<http://www.seba-eau.fr>
 Objet du marché :
 Marché de services - accord-cadre à bons de commande - prestations extérieures d'exploitation - fermement pour brennements neufs
 Type de procédure : procédure adaptée ouverte
 Date limite de réception des offres : le 20 février 2023 à 12h00
 Justifications à produire : cf Règlement de consultation
 Critères d'attribution :
 1 - Prix des prestations : 70 % ;
 2 - Valeur du mémoire technique de l'offre : 30 %
 Renseignements complémentaires :
 Valeur intégral et accès du dossier via le site : www.seba-eau.fr (rubrique marchés publics) ou sur le profil acheteur www.seba-eau.fr
 Date d'envoi de l'avis à la publication : le 30 janvier 2023.

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

NBH BUSINESS

Aus tenues d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2023 à Bourg Saint Andoël 07700 a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NBH BUSINESS
 Objet social : Import-export et vente de produits pour professionnels et particuliers, notamment la transaction de biens, services ou informations par les biais d'interfaces électronique ou digitales tel que internet, et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets énumérés ci-dessus, sous réserve de la poursuite de la SASU au sein de la SASU, sous réserve de la poursuite de la SASU au sein de la SASU, sous réserve de la poursuite de la SASU au sein de la SASU.
 Capital social : 10000
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
 Président : M. Baptiste Robit Demourant 'A1 la sous-traitance Bourg saint andoël 07700
 Admission aux Assemblées et droits de vote : 100 pour cent pour le président unique
 Immatriculation en cours au RCS AUBEVAIS
 Pour avis, La Présidente

333191300



ABEX CONSEIL

Cabinet ABEX Conseil
 7 route de valence 26760 Beaumont les Valence

Ru acte SSP du 03/01/2023, a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : BM TRANSPORT
 Objet social : Transport public routier de marchandises, du dépannage et/ou location de véhicules automobiles avec conducteur au moyen de véhicules de tout type.
 Siège social : 7 route de Valence Chaz Chaz 26760 Beaumont les Valence.
 Capital : 25000
 Durée : 99 ans
 Président : M. Benjamin HATTA, demeurant 8 Impasse des Maronniers 84310 Moniers les Avignon
 Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à un vote.
 Clauses d'agrément : Clauses très strictes, ainsi qu'à leurs concrets, notamment en ce qui concerne la constitution soumise à agrément dans les autres cas.
 Immatriculation au RCS de Romans sur Isère

34192400

Fonds de commerce

SCP X. de LOSTALOT et D. MONTEILLET

Commissaires Priseurs Judiciaires
 352, rue Faventines 26000 VALENCE
 Tél. 04 75 25 25 21 - Fax 04 75 55 25 21
 Internet : www.intercheries.com
 Email : judic@intercheries.com

Survant procès-verbal d'attribution en date du 6 janvier 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (Régie Publique) à Valence en date du 13 janvier 2023 sous le dossier n° 2023 00001818 réf : 2024P01 2023 à 08141, la société SARL FORTUNE DE DAUPHINÉ immatriculée au RCS 001 088 551, code NAF 1072Z, dont le siège social est 205 rue des Grandes Vignes - 26100 GRANE, s'est portée acquiescément d'un fonds de commerce de GUILANIERE PATISSERIE - ACHAT ET VENTE SOUS TOUTES SES FORMES DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN GÉNÉRAL DE TOUS COMESTIBLES, EN VENTE SUR PLACE, OU A EMPORTER SANS VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES contenants à Crest (26) et dépendant de la liquidation judiciaire de la SASU AUX DOUCEURS DE SOPHIE (SIRET N° 889 271 025, code NAF n°47242, pour le compte de 21 000 € euros les frais.
 Les oppositions, s'il y a lieu, des créanciers n'étant pas encore produites avant la mise du Mandataire Judiciaire, devront être faites au domicile élu de Maître Geoffrey BERTHELOT Mandataire Judiciaire à Romans sur Isère (26) y demeurant 46 avenue Duchesne dans les dix jours de la dernière des dates des publications légales.
 Pour avis.

341992700

Modifications statutaires

FABRIK INTER MÉTAL

SASU au capital de 3.000 €
 Siège : ZI LA BARLE
 42520 MAILLEVAL
 831749783 RCS de SAINT-ETIENNE

Par décision de l'associé unique du 15/09/2022, a été décidé de transférer le siège social à compter du 15/09/2022 au ZI La Foch 07500 FELINES.

Radiation au RCS de SAINT-ETIENNE et ré-immatriculation au RCS de AUBEVAIS.
 341041000

Modifications



Association de Gestion et de Comptabilité
 47 Rue Léon Gaumont
 26902 Valence Cedex 09
 Tél : 04.75.86.15.10
 Mail : contact@cgma26.fr

DYNAMIC AUTO
 SAS au capital de 1000 €
 Siège social : Allée des Roseaux
 Rue du Lac - 26700 PIERRELATTE
 918 766 767 RCS ROMANS-SUR-ISERE

Aux termes d'une délibération en date du 18.01.2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location de véhicules sans chauffeur ; maçonnerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS. Le Président
 23108179

IMMO SANTIAGO
 Société civile immobilière
 au capital de 400 €
 Site 6 Rue Arago 26000 VALENCE
 478 265 754 RCS de ROMANS

Par décision du gérant du 02/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2023 au 17 Avenue du Président THIERRYOT 26000 VALENCE. Mention au RCS de ROMANS.

23108457



PARTOUT EN FRANCE

Peuple Libre s'occupe de toutes vos annonces légales !

contact.annonces.legales@drometvabebby.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr retrouvez GRATUITEMENT toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse depuis le 1^{er} janvier 2001

actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours de infolegale



NOS SERVICES

- Réception des annonces jusqu'au mardi 15 heures
- Possibilité de parution dans n'importe quel département en France
- Envoi de facture le jour de la parution

Fonds de commerces

AVIS DE CESSIION

Suivant acte sous séing privé en date du 30 septembre 2022, enregistré au SPFE de Valence, le 30/12/2022, Dossier 2022 00101042 référence 2604P01 2022 A03068, La Société CITYA BARIOZ IMMOBILIER, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 5 cours Bayard - 69002 LYON, inscrite au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 965 503386, a cédé à La Société CITYA VALENCE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10000 €, dont le siège social est situé 1 Ter rue des Alpes - 26000 VALENCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS VALENCE sous le numéro 920 752 102, Une partie d'un fonds de commerce au 1 Ter rue des Alpes - 26000 VALENCE, pour lequel le «cédant» est immatriculé au SIRET sous le numéro 965 503 386 00050, comprenant la clientèle de facilités d'ADMINISTRATION DE BIENS (Syndic et Gérance), de LOCATION et de TRANSACTION ; Cette cession a été consentie et acceptée pour un prix de CINQ CENT SEIZE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE EUROS (516 996 €). La date de l'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1^{er} octobre 2022. Les oppositions seront reçues aux sièges respectifs du cédant et du cessionnaire ; où il est fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans un délai de dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis 23108280

Annonces administratives

COMMUNE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Avis d'enquête publique - Plan local d'Urbanisme Révision «allégée» du 30 janvier au 13 février 2023

Objet : Réduction de la zone naturelle de 5223 m² allée des saules
 Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet
 Du lundi au vendredi 9h30-12h00 et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00
 à la Direction de l'Aménagement Urbain (2e étage) ou sur le site internet : <http://www.bourg-les-valence.fr/cadre-de-vie-et-environnement>
 Permanences du commissaire enquêteur
 Madame GERMAIN recevra en Mairie les Jours suivants :
 - Lundi 30 janvier de 9h00 à 12h00
 - Lundi 13 février de 14h30 à 17h30
 Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique :
 Mmo la commissaire-enquêtrice - Hôtel de Ville - B.P. 231 - 26500 BOURG-LÈS-VALENCE ou enquete.publique@bourg-les-valence.fr
 Le rapport du commissaire et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement Urbain (2e étage de la mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville.
 Pour toute information complémentaire : Direction de l'Aménagement Urbain 04 75 79 45 60

23107168

Ventes aux enchères

ERGAOMNES
 AVOCATS

SELARL CSM² SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES (AARPI ERGAOMNES Avocats)
 Siège social : 28 rue Ruffi 30000 NIMES
 Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sémard 84000 AVIGNON
 Courriel : csm2@ergaomnes.fr
 Site internet : www.ergaomnes-avocats.fr

Maitre Caroline CHAPOUAN
 Avocat au Barreau de la DROME
 Résidence Olivier de Serres - 22 Boulevard du Pêcher
 26200 MONTEILIMAR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN DEUX LOTS SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Sur la Commune de SAINT-PANTALEON-LES-VIGNES (26770) Lieudit GRAND GRANGE

1^{ER} LOT
 Parcelle cadastrée Section A n° 936 «190 ROUTE DE GRAND GRANGE» de 12a19ca
 Sur la mise à prix de : 50.000 € (cinquante mille euros),
 outre les charges, avec faculté de baisse du quart (soit 37.500 €), puis de moitié (soit 18.750 €)

2^{EME} LOT
 Parcelle cadastrée Section A n° 937 «191 ROUTE DE GRAND GRANGE» de 15a89ca
 Sur la mise à prix de : 55.000 € (cinquante-cinq mille euros),
 outre les charges, avec faculté de baisse du quart (soit 41.250 €), puis de moitié (soit 20.625 €)

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VALENCE, au Palais de Justice, 2 Place Simone Veil - 26000 VALENCE, du :

Jeudi 16 MARS 2023 à 10h00

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la DROME contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.
 Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VALENCE.
 Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr) et site AVOVENTES

23107725

Annonces administratives

COMMUNE DE SAINT-JEAN-de-GALAURE

Avis d'instauration du Droit de Prémption Urbain

Par délibération en date 25 janvier 2023, le Conseil Municipal de SAINT-JEAN-DE-GALAURE a décidé d'instaurer le Droit de Prémption Urbain (DPU) simple sur les zones urbaines de la commune historique de LA MOTTE-DE-GALAURE (Ua, Ua et U) du Plan Local d'Urbanisme). Un registre dans lequel seront inscrites toutes les acquisitions réalisées par exercice du Droit de Prémption et des précisions sur l'utilisation effective des acquis, sera ouvert et consultable à l'accueil de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
 Un exemplaire de cette délibération est affiché en mairie de SAINT-JEAN-DE-GALAURE pendant un mois.

23108444

Testaments

Notaires

SCP BRES & AUGUSTO
 Notaires Associés
 Marion VIVIER - Notaire
 1 rue Victor Payonne
 26120 CHABEUIL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 15/02/1998 suivi d'un codicile en date du 17/01/1999, Monsieur Roland Charles Emile PLANEL, en son vivant retraité, veuf de Madame Aimée Henriette FAURE, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-ISERE (26300) 2975 route des Pêches Les Pierres aux Oiseaux, né à ROMANS-SUR-ISERE (26100), le 20/11/1939, décédé à ROMANS-SUR-ISERE (26100) (FRANCE), le 19/04/2022, a consenti un legs universel.
 Ce testament et codicile ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe BRES, Notaire Associé de la S.C.P. «Christophe BRES et François AUGUSTO, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», sis à CHABEUIL (Drome), 1 rue Victor Payonne, le 20/01/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de VALENCE (26000) le 27/01/2023.
 Opposition à l'exercice des droits du légataire pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe BRES, notaire associé à CHABEUIL (26120), 1 rue Victor Payonne, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis. Le Notaire
 23108574

Peuple Libre

Une seule adresse pour vos avis d'annonces légales :
 7 avenue de Verdun
 BP 116
 26001 Valence cedex.

Zimbra

mira7@free.fr

Révision PLU de BLV

De : Christele Le Boulanger <Christele.LeBoulanger@bourg-les-mer, 25 janv. 2023 10:44 valence.fr> 📎 9 pièces jointes

Objet : Révision PLU de BLV

À : mira7@free.fr

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pj l'arrêté du maire et les mentions parues dans la presse
Deux autres parutions sont prévues : DL le 31/01 et DH le 02/02

Une information a été insérée sur le site internet de la ville :
<https://www.bourg-les-valence.fr/>

Deux affichages ont été fait par le département sur le site, ils sont visibles du DP
et deux à l'entrée de la mairie.

Cordialement,

Christèle LE BOULANGER
Direction Aménagement Urbain
Hôtel de ville BP 231/26500 BOURG LES VALENCE
04 75 79 45 66 ou 06 25 39 42 89
christele.leboulanger@bourg-les-valence.fr

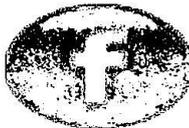


image009.jpg
1 ko



image010.jpg
1 ko

Commune de Bourg – lès – Valence

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION ALLEGÉE

Du 30 janvier au 13 février 2023

Le dossier est consultable en mairie

Du lundi au vendredi (8h30-12h00 et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h00)
Direction de l'Aménagement Urbain (2^{ème} étage)

Le dossier est consultable sur le site internet

<https://www.bourg-les-valence.fr/>

Permanences du commissaire enquêteur

Madame GERMAIN recevra en MAIRIE les jours suivants :

Lundi 30 janvier de 9h00 à 12h00

Lundi 13 février de 14h30 à 17h30

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit par courrier postal ou électronique :

Madame la commissaire enquêteur - Hôtel de Ville – B.P. 231 – 26500 BOURG-LÈS-VALENCE
ou enquete.publique@bourg-les-valence.fr

Le rapport du commissaire et ses conclusions seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête. Ils seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement Urbain (2^{ème} étage de la mairie) ainsi que sur le site internet de la Ville.

Pour toute information complémentaire

Direction de l'Aménagement Urbain

☎ 04 75 79 45 60
